



Conférence sur la Gouvernance d'un O.B.N.L.

Cette conférence a été montée dans le but de venir en aide aux nombreux bénévoles qui œuvrent au sein des différentes municipalités afin de les sensibiliser sur les responsabilités qui leur incombent, non seulement en tant que membres d'un conseil d'administration, mais aussi à titre personnel car plusieurs d'entre eux croient avoir une immunité totale, ce qui n'est pas toujours le cas et ce qui mène souvent à des situations accablantes et embarrassantes pour ces personnes qui se dévouent pour leur communauté.

Lors de cette conférence les sujets suivants seront abordés :

- A) Droits, devoirs, obligations et responsabilités d'un O.B.N.L.
- B) Droits, pouvoirs, devoirs et responsabilités des administrateurs.
- C) L'importance et l'obligation d'une bonne tenue de livres.
- D) L'importance d'être en règle avec le ministère du revenu et le registraire des entreprises.
- E) Rôle des administrateurs.
- F) L'importance de s'assurer.
- G) Procédure légale pour une résolution en règle.
- H) Les différentes assemblées et leurs procédures.
- I) Les règlements généraux un outil de travail.
- J) Respecter les objets de sa charte.
- K) Les ordres du jour et plusieurs autres sujets.

Le nombre maximal de participants est de 75. La conférence est d'une durée de trois heures. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est que par la suite les associations membres de Loisirs Laurentides ont la possibilité de nous transmettre leurs interrogations et Loisirs Laurentides se fera un devoir de leur trouver les réponses.

Gilbert Moreau
Conférencier et formateur
Pour Loisirs Laurentides